



Retrait argent apres deces

Par **philip79**, le **13/10/2010** à **14:49**

Bonjour,

le lendemain du deces de ma belle mere, mon beau frere a retire en liquide 2000 euros sur le compte courant de ma belle mere.

Aujourd'hui je lui demande de fournir les justificatifs de depenses de cette somme, mais rien de sa part.

Puis je porter plainte pour "detournement d'heritage" et si oui, aupres de qui ?

Merci pour votre reponse

Par **chris_Idv**, le **13/10/2010** à **15:32**

Bonjour,

Avertissez la banque en produisant un certificat de décès daté du jour précédent le retrait réalisé par votre beau-frère : la très grande majorité des distributeurs de billet enregistrent automatiquement des photos de la personne qui effectue un retrait.

Cordialement,